



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI
23, rue de la Fabrique
Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0
Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722
<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du 22 novembre 2021, tenue à 20 h 00 à la salle du conseil, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents :

Monsieur	Jimmy Valcourt	Maire
Monsieur	Jacques Pelletier	Conseiller, siège no 1
Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
Monsieur	Benoit Bélanger	Conseiller, siège no 3
Monsieur	François Fournier	Conseiller, siège no 4
Madame	Audrey Caron	Conseillère, siège no 5
Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Alain Thibault, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-11-203 Sur la proposition de madame Audrey Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant.

Adoptée

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 3. TRANSFERT BUDGÉTAIRE**
- 4. PARTICIPATION D'UN MONTANT DE 500 \$ POUR L'ACTIVITÉ « MARCHÉ DE NOËL »**
- 5. AUTORISATION DU CONSEIL POUR LE « MARCHÉ DE NOËL »**
- 6. GOUVERNANCE DES LOISIRS - MUNICIPALISATION DE LA PATINOIRE ET DU CAMP DE JOURS DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI**
- 7. ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUE**
- 8. EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE POUR LA PATINOIRE**
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Les conseillers et le maire sont tous présents et acceptent l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

21-11-204 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux des séances extraordinaires du 7 octobre et du 15 novembre 2021.

Les conseillers #1, #3 et #4 s'abstiennent du vote puisqu'ils étaient absents à au moins l'une des séances.

Adoptée

3. TRANSFERT BUDGÉTAIRE

21-11-205 Sur la proposition de monsieur Benoit Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les transferts budgétaires détaillé à l'annexe 1 du présent procès-verbal.

Adoptée

4. PARTICIPATION D'UN MONTANT DE 500 \$ POUR L'ACTIVITÉ « MARCHÉ DE NOËL »

21-11-206 Sur la proposition de madame Audrey Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir un montant de 500 \$ pour la première édition de l'activité « Marché de Noël ».

Les conseillères #2, #6 ainsi que le maire s'abstiennent de voter puisqu'ils participent à l'organisation de l'activité.

Adoptée

5. AUTORISATION DU CONSEIL POUR LE « MARCHÉ DE NOËL »

Les conseillers et le maire sont tous présents et acceptent l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

21-11-207 Sur la proposition de monsieur François Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de permettre la location de la salle paroissiale, de la bibliothèque et de son terrain, et ceci sans frais, pour l'activité « Marché de Noël ».

ET d'autoriser l'émission d'un permis de brûlage spécial pour l'événement sur les terrains de la municipalité

Les conseillères #2, #6 ainsi que le maire s'abstiennent de voter puisqu'ils participent à l'organisation de l'activité.

Adoptée

6. GOUVERNANCE DES LOISIRS - MUNICIPALISATION DE LA PATINOIRE ET DU CAMP DE JOURS DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici avait une ressource en loisirs qui n'était disponible que 8 heures par semaine;

ATTENDU QUE la municipalité délègue donc depuis plusieurs années la gestion annuelle de la patinoire et du camp de jours;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut maintenir, améliorer et revitaliser les services en loisirs donnés aux citoyens;

CONSIDÉRANT que la municipalité fera l'embauche d'une ressource en loisirs pour un minimum de 20 heures par semaine, voire même 35 heures;

CONSIDÉRANT que la municipalité croit qu'elle pourra agir de façon plus efficace en rapatriant ces services à l'interne;

21-11-208 Sur la proposition de monsieur Jacques Pelletier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de rapatrier l'ensemble de la gestion et de la coordination de la patinoire et du camp de jours à la municipalité;

ET de remercier le *Comité des loisirs de Sainte-Angèle-de-Mérici* pour leur dévouement envers la population de la municipalité à travers les années;

ET de leur assurer que le conseil et la direction générale désirent continuer de collaborer avec leur comité dans les activités qu'ils offriront à la population.

Adoptée

~~7. ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES~~

~~CONSIDÉRANT QUE~~ le chargeur sur roues Volvo L90 nécessite plusieurs réparations estimées entre 35 000 \$ et 50 000 \$ par l'opérateur mécanicien de la Municipalité;

~~CONSIDÉRANT QUE~~ le Chef d'équipe par intérim et opérateur mécanicien recommande l'achat d'un modèle comparable au Chargeur sur roues Volvo L90F que possède la Municipalité actuellement;

~~CONSIDÉRANT QUE~~ nous sommes à la limite de la période idéale pour l'achat de ce type d'équipement (disponibilité ; prix);

~~CONSIDÉRANT QUE~~ l'achat est conditionnel à une inspection favorable par l'opérateur mécanicien;

~~CONSIDÉRANT QUE~~ l'achat d'un chargeur sur roues a été prévu au budget annuel 2021;

~~ATTENDU QUE~~ le montant de l'achat n'excédera pas 95 000 \$ taxes en sus et incluant l'échange du Volvo L90F;

~~POUR CES MOTIFS,~~

~~Il est proposé par _____, et résolu à _____ des conseillers d'autoriser l'opérateur mécanicien et la direction générale à obtenir des soumissions auprès d'au moins 2 fournisseurs;~~

~~ET~~ de procéder à l'achat et au paiement du chargeur sur roues recommandé par l'opérateur mécanicien, le tout en conformité avec la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici;

~~ET~~ d'utiliser les surplus cumulés de la municipalité pour procéder au paiement complet du chargeur sur roues.

Adoptée

8. EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE POUR LA PATINOIRE

21-11-210 Sur la proposition de madame Audrey Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la direction générale à procéder à l'affichage et à l'embauche d'une ressource pour la gestion de la patinoire pour la saison 2021-2022.

Adoptée

9. PÉRIODE DE QUESTIONS


10. LEVÉE DE LA SÉANCE

21-11-211 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Jimmy Valcourt, maire



Alain Thibault,
Directeur général par intérim
et secrétaire-trésorier

Je, *Jimmy Valcourt*, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Jimmy Valcourt, maire